

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	06-08-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	01-12-2026
A propos du poste :	
1 poste « Technicien de l'information médicale » au CH de Redon par voie interne	

Informations sur l'établissement

Nom :	CHU DE RENNES - site de Pontchaillou
Ville :	35000 Rennes
Site Web :	https://www.chu-rennes.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	06-09-2026
Conditions de candidature :	

Par voie de concours interne sur épreuves, pour au moins 40 % des postes à pourvoir, ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (deuxième alinéa du 2° de l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986). Les épreuves se rapportent à l'une des spécialités mentionnées à la rubrique « fonctions ».

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir dans laquelle, dans l'hypothèse où le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes, le candidat indique celle pour laquelle il souhaite concourir et, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

5° La fiche de poste occupé

--> Une demande de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par le service concours.

6° Le dossier d'inscription complété et signé

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes

Bâtiment Direction et Pôle Santé Publique

Service Concours

2 Rue Henri Le Guilloux

35000 RENNES